

Le paradoxe des défaillances d'entreprises en Europe

Etudes et simulation macroéconomique sur la santé financière et les défaillances des entreprises en France et zone euro.

Paris, le 16 mars 2021 – La crise économique engendrée par la pandémie de COVID-19 annonçait de fortes défaillances et une insolvabilité des entreprises en France et dans l'ensemble de la zone euro. Même si l'impact réel de la crise COVID-19 reste encore incertain, les défaillances ont pourtant diminué au cours de l'année 2020 dans toutes les grandes économies européennes. Un paradoxe se dessine entre la détérioration de la santé financière des entreprises et la baisse des défaillances, selon les dernières études de Coface, acteur leader de l'assurance-crédit. Ce paradoxe laisse penser qu'il existe des « défaillances manquantes », des entreprises non viables dont la faillite n'est qu'une question de temps.

Un tendance similaire dans les principaux pays de la zone euro

En France, le sort de 22 000 entreprises reste en suspens : ces défaillances « manquantes » devraient se matérialiser progressivement d'ici à 2022. Coface estime le nombre de défaillances « manquantes » à 8 600 dans le secteur de la construction, 1 800 dans le commerce, 1 500 dans l'industrie manufacturière, 1 200 dans les services aux entreprises et près de 800 dans le transport. Jusqu'à présent, bien que la crise économique ait affecté inégalement les secteurs, le nombre de défaillances a chuté dans toutes les filières, y compris celles à l'arrêt depuis plusieurs mois. De même, toutes les régions françaises ont enregistré un net recul du nombre de défaillances en 2020, allant de -34% en Bretagne à -49% en Corse. Dans l'hexagone, sans le Fonds de solidarité, le résultat d'exploitation du secteur de l'hébergement et de la restauration se serait contracté d'un pourcentage estimé à -109 %, au lieu des -17 % estimés par Coface. **Les répercussions en matière d'emplois sont tout de même restées limitées**, avec 126 000 postes concernés par les défaillances sur l'année, soit le plus faible niveau depuis 2006.

En Allemagne, Coface estime le nombre des défaillances manquantes à 21% de leur niveau de 2019 (soit environ 3950 défaillances). Alors qu'au début de la pandémie, Coface anticipait une hausse des défaillances de 9% sur 2020, celles-ci ont fini par baisser de 15%. **Ce résultat est dû en partie au fait que le gouvernement allemand a suspendu temporairement l'obligation d'ouvrir une procédure de défaillance en cas d'insolvabilité** (moratoire sur défaillances) pour donner aux mesures de soutien le temps de prendre effet. Les secteurs allemands de la métallurgie et de l'automobile, tous deux en récession depuis bien avant la pandémie, ont enregistré une hausse des défaillances par rapport à 2019.

En Espagne, le programme de chômage partiel a démontré son efficacité. Par exemple, dans le commerce de détail, les simulations de Coface indiquent que le dispositif chômage partiel a limité la baisse des profits à -26% au deuxième trimestre, contre un -67% dans son absence. Ces mesures n'ont désormais pas empêché une hausse fulgurante des défaillances dans le secteur du tourisme de 90% en glissement annuel dans le deuxième semestre de 2020. Les défaillances manquantes espagnoles s'élevaient à environ 1600 (34% de leur niveau de 2019).

Enfin, en Italie, Coface estime la taille des défaillances manquantes à environ 39 % de leur niveau de 2019 (soit 4 100 défaillances). Selon la simulation du groupe, les défaillances auraient pourtant dû augmenter de 7 %.

Des perspectives préoccupantes

Toutes les défaillances « manquantes » ne devraient cependant pas se manifester en 2021. La continuité des moratoires sur l'insolvabilité ainsi que celle des mesures d'aide et du soutien des banques seront déterminantes.

Le processus de "rattrapage" des défaillances à partir de 2021 sera directement corrélé à la rapidité avec laquelle les mesures de restrictions prendront fin, qui découle elle-même de la vitesse des vaccinations. Elle dépendra ensuite de la volonté de l'État de continuer à apporter son soutien, d'autant que la grande majorité des entreprises ne commencera (par exemple, en France), à rembourser les prêts garantis par l'Etat (PGE) qu'à partir de 2022.

L'intégralité de l'étude est disponible [ICI](#)

CONTACT PRESSE

Service de Presse

Amelie Rivenet +33 7 64 44 65 83 – amelie.rivenet@coface.com

Rumeur Publique

Taline Sarkissian +33 06 13 36 70 23 - taline.sarkissian@rumeurpublique.fr

Coface: for trade

Avec plus de 70 ans d'expérience et le plus vaste réseau international, Coface est un leader dans l'assurance-crédit et les services spécialisés adjacents : l'Affacturage, le Recouvrement, l'Assurance Single Risk, la Caution et les services d'Information. Les experts de Coface opèrent au cœur de l'économie mondiale, aidant ~50 000 clients à construire des entreprises performantes, dynamiques et en croissance. Coface accompagne les entreprises dans leurs décisions de crédit. Les services et solutions du Groupe renforcent leur capacité à vendre en les protégeant contre les risques d'impayés sur leurs marchés domestiques et à l'export. En 2019, Coface comptait ~4 250 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de €1,5 Mds.

www.coface.com

COFACE SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

